

BAPE

MADAME LA PRÉSIDENTE

MONSIEUR LE COMMISSAIRE

JE FAIS CETTE PRÉSENTATION À TITRE PERSONNEL ET MON INTÉRÊT POUR LE SUJET RELÈVE DU FAIT QUE JE SUIS GRAND-PÈRE DE QUATRE PETITS ENFANTS QUE J'ADORE ET DONT LA SANTÉ ME PRÉOCCUPE AU PLUS HAUT POINT.

MA PRÉSENTATION COMPORTERA 4 VOLETS, SOIT LE PASSÉ, LE PRÉSENT, L'AVENIR ET UNE COURTE CONCLUSION.

LE PASSÉ :

JE SUIS NATIF DE L'EST DE MONTREAL ET J'Y AI PASSÉ LES 25 PREMIERES ANNÉES DE MA VIE.

NOUS LES GENS DE L'EST DE MONTREAL AVONS TOUJOURS ÉTÉ CHOYÉ AU NIVEAU ENVIRONNEMENTAL. NOUS AVIONS TOUT D'ABORD À PROXIMITÉ LES RAFFINERIES DONT LE TERRITOIRE S'ÉCHELONNAIT DU BOULEVARD VIAU A MONTRÉAL JUSQU'À L'EXTRÉMITÉ EST DE POINTE-AUX-TREMBLES.

À QUELQUES REPRISES UNE EXPLOSION SE PRODUISAIT DANS UN DES NOMBREUX RÉSERVOIRS ET NOUS ÉTIONS SUR LE QUI VIVE ET ÉTIONS MENACÉS DE QUITTER LA MAISON PENDANT LE COMBAT DE CES INCENDIES.. LES ODEURS DÉGAGÉS PAR CES RAFFINERIES ÉTAIENT TRÈS DÉSAGRÉABLES ÉGALEMENT.

NOUS AVIONS AUSSI LE PORT DE MONTREAL, C'ÉTAIT TRÈS FRUSTRANT LORSQUE J'ÉTAIS GAMIN ET QUE J'ALLAIS PÊCHER SUR LES RIVES DU FLEUVE ST LAURENT ET QUE JE DEVAIS REVENIR A LA MAISON PARCE QU'UN CAPITAINE DE NAVIRE AVAIT DÉCIDÉ DE VIDANGER SES RÉSIDUS D'HUILE DANS LE FLEUVE ET QU'IL Y AVAIT TELLEMENT D'HUILE SUR LE DESSUS DE L'EAU QUE MA LIGNE A PÊCHE ÉTAIT ENROBÉ DE CETTE HUILE ET QUE JE ME FAISAIS GRONDER PAR MES PARENTS PARCE QUE J'AVAIS SOUILLÉ MES VÊTEMENTS.

C'ÉTAIT ÉGALEMENT TRÈS FRUSTRANT PLUS TARD LORSQUE J'ALLAIS QUÉRIR MON EMBARCATION A MOTEUR A LA MARINA FONTAINE A TÉTRAULTVILLE ET QUE JE DEVAIS PASSER UNE HEURE À LA NETTOYER PARCE QUE LA COQUE ÉTAIT IMBIBÉE DE CETTE MÊME HUILE.

IL Y AVAIT ÉGALEMENT DANS NOTRE ENTOURAGE LE DÉPOTOIR ST MICHEL PROPRIÉTÉ DE LA VILLE DE MONTREAL. QU'ELLES DÉSOLATION DE VOIR L'ÉTAT DES PROPRIÉTÉS SOUILLÉES PAR LA POUSSIÈRE ET DONT L'ÉTAT GÉNÉRAL SE DÉTÉRIORAIT TRÈS RAPIDEMENT. DONC MADAME LA PRESIDENTE, NOUS ÉTIIONS CHOYÉS VOUS EN CONVIENDREZ D'AVOIR DANS L'EST DE MONTRÉAL TOUT CES GRANDS POLLUEURS. VOILÀ POUR LE PASSE

MAINTENANT LE PRESENT :

JE DECIDE IL Y A 35 ANS QUE J'EN AI ASSEZ DE L'EST DE MONTRÉAL ET JE DÉCIDE DE M'ÉTABLIR À REPENTIGNY ET D'Y ÉLEVER MA FAMILLE.

TOUT VA BIEN SAUF UNE EXCEPTION LES PROPRIÉTAIRES DE PORCHERIES DONT LE PURIN SE GLISSE DANS LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION ET LA POLLUE D'UNE FAÇON ÉHONTÉE. PARCE QUE LES RÈGLE ENVIRONNEMENTALES NE SONT PAS RESPECTÉES. LES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES FONT DES EFFORTS LOUABLES POUR REMEDIER A LA SITUATION MAIS À VOIR ENCORE RÉCEMMENT LA COULEUR DE L'EAU DE LADITE RIVIÈRE ME PORTE À CROIRE QUE LE PROBLÈME N'EST PAS RÉGLÉ A 100%

IL Y A ÉGALEMENT L' USINE D'ÉPURATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL À RIVIÈRE DES PRAIRIES QUI A ÉVIDEMMENT RÉGLÉ UNE GRANDE PARTIE DES PROBLÈMES DE POLLUTION ENGENDRÉS PAR LES EAUX D'ÉGOUTS DES 27 VILLES DE L'ILE DE MONTRÉAL CEPENDANT POUR LES GENS DE REPENTIGNY ET DES VILLES PLUS À L'EST IL FAUT VOIR LA QUALITÉ DES EAUX RÉSIDUELLES DÉVERSÉS APRÈS ÉPURATION AU BOUT DE L'ILE DANS LE FLEUVE ST LAURENT. CA SENT TRÈS MAUVAIS ET ENCORE LÀ IL FAUT VOIR LA COULEUR DE L'EAU. A CET ENDROIT. C'EST POUR CETTE RAISON QUE LA COUR A DONNÉ GAIN DE CAUSE RÉCEMMENT AUX AUTORITÉS DE LA VILLE DE LAVALTRIE QUI ONT INTENTÉ UNE POURSUITE JUDICIAIRE CONTRE LA COMMUNAUTÉ

URBAINE DE MONTRÉAL. LA VILLE DE LAVALTRIE A EU GAIN DE CAUSE ALORS QU'ELLE RÉCLAMAIT DES DOMMAGES ET INTÉRÊT POUR LES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES QU'ELLE DEVAIT FAIRE CAR SA PRISE D'EAU EST SITUÉ DANS LE FLEUVE ST LAURENT ET LES AVOCATS DE LA VILLE DE LAVALTRIE ONT RÉUSSI À FAIRE LA PREUVE QU'IL Y AVAIT UN EXCÉDENT DANS LES DÉPENSES DÛ AU FAIT DE L'AMAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU DÉVERSÉ DANS LE FLEUVE PAR LA C.U.M.

NOTRE DERNIÈRE CALAMITÉ MAIS NON LA MOINDRE, C'EST LE DÉPOTOIR DE LACHENAIE NOUS SOMMES CONTRE SON AGRANDISSEMENT.

VOUS SAVEZ MADAME LA PRÉSIDENTE BFI EST UNE COMPAGNIE INSCRITE À LA BOURSE, QU'EST-CE QUI IMPORTE POUR UNE COMPAGNIE INSCRITE À LA BOURSE, C'EST DE FAIRE DES PROFITS ET DE RETOURNER LES PLUS HAUTS DIVIDENDES POSSIBLE À SÈS ACTIONNAIRES. QUANT À LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS DES SECTEURS CONCERNÉS. ON VOIT BIEN QUE LES PROPRIÉTAIRES DE BFI S'EN FOUT ÉPERDUMENT. LA PROLIFÉRATION DES GOÉLANDS, LES BIOGAZS QUI S'ÉCHAPPERONT DANS L'ATMOSPHÉERE BFI S'EN FOUT ÉGALEMENT.

J'AI ÉTÉ TÉMOIN DU MANQUE DE SÉRIEUX DU REPRÉSENTANT DE LA FIRME BFI LORS DE LA VISITE DES LIEUX D'ENFOUISSEMENT LE MATIN DE LA DEUXIÈME JOURNÉE DES AUDIENCES OÙ VOUS ÉTIEZ PRÉSENTE MADAME LA PRÉSIDENTE ET M. LE COMMISSAIRE ET QUE LEDIT REPRÉSENTANT DE BFI SUITE À UNE QUESTION POSÉE PAR UN DES CITOYENS PRÉSENT À L'EFFET QUE LA PORTION DE TERRAIN DEVANT SERVIR À L'AGRANDISSEMENT DU DÉPOTOIR ÉTAIT COMPLÈTEMENT DÉBOISÉE. ON POUVAIT CONSTATER QUE CES TRAVAUX AVAIENT ÉTÉ EXÉCUTÉS RÉCEMMENT CELUI-CI À RÉPONDU QUE C'ÉTAIT UN DROIT QU'AVAIT CONSERVÉ LE PROPRIÉTAIRE ANTÉRIEUR DU TERRAIN CONCERNÉ ET QUE CE BOIS SERVIRA POUR SES FINS PERSONNELLES DE CHAUFFAGE. QU'ELLE EFFRONTERIE, ON NOUS PREND VRAIMENT POUR DES IMBÉCILES DE PENSER QUE L'ON VA CROIRE UNE TELLE AFFIRMATION.. J'AI EU L'IMPRESSION QUE BFI SAVAIT DÉJÀ QUE SON PROJET SERAIT ACCEPTÉ POUR PERMETTRE UN TEL DÉBOISEMENT

CA FAIT ÉGALEMENT PEU SÉRIEUX DE LA PART DE BFI DE NOUS INFORMER QUE LE DÉPOTOIR ACTUEL SERA PLEIN AU MOIS DE MARS 2003 ALORS QU'ON EST EN PLEINE AUDITION PUBLIQUE. ON A L'IMPRESSION QUE LES DÉS SONT PIPÉS. MADAME LA PRÉSIDENTE

EN PASSANT POURQUOI PARLE-T-ON DE SITE D'ENFOUISSEMENT, À VOIR LA HAUTEUR DE LA MONTAGNE ENGENDRÉE PAR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT, NE SERAIT-IL PAS PLUS APPROPRIÉ DE PARLER DE SITE D'EMPILEMENT. EN RÉSUMÉ N'EST-IL PAS VRAI MADAME LA PRÉSIDENTE QUE NOUS AVONS DU MÉRITE D'AVOIR ENDURÉ TOUS CES FLÉAUX PENDANT DE SI NOMBREUSES ANNÉES, ASSEZ NOTRE TOLÉRANCE A SES LIMITES.

MAINTENANT LE FUTUR :

SI LA RECOMMANDATION DU BAPE AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT EST À L'EFFET D'AUTORISER LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU SITE DE LACHENAIE ET SI LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ACCEPTÉ LES RECOMMANDATIONS DU BAPE J'AURAI BEAUCOUP DE DIFFICULTÉS À ME CONVAINCRE DE CONTINUER A FAIRE PERSONNELLEMENT DU RECYCLAGE À LA MAISON.

MÊME SI J'Y CROIS ET QUE JE LE PRATIQUE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES. CAR QU'EST-CE QUE ÇA VA DONNER DE RÉCUPÉRER QUELQUES CENTAINES DE LIVRES DE DÉCHETS ALORS QUE BFI ACCUMULERA 1,400,000. TONNES DE DÉCHET PAR ANNÉE A QUELQUES KILOMÈTRES DE MA MAISON.

CONCLUSION :

MADAME LA PRÉSIDENTE, MONSIEUR LE COMMISSAIRE PENSEZ À NOTRE QUALITÉ DE VIE LORSQUE VOUS PRÉPAREREZ VOS RECOMMANDATIONS. AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT- JE CROIS QU'IL FAUT GÉRER LES DÉCHETS PAR RÉGION, PAR MRC. NOUS DE LA RÉGION LANAUDIÈRE N'AVONS PAS À SUBIR LES INCONVÉNIENT DE L'EMPILEMENT ET NON PAS L'ENFOUISSEMENT SUR NOTRE TERRITOIRE DES DÉCHETS DE LAVAL ET D'UNE PARTIE DE MONTRÉAL ET ENCORE MOINS DE CERTAINS ÉTATS DES ÉTATS UNIS ET ÉVENTUELLEMENT DE L'ONTARIO COMME CELA À ÉTÉ MENTIONNÉ DANS

LE JOURNAL LA PRESSE RÉCEMMENT. PUISQUE LES CITOYENS DE L'ÉTAT DU MICHIGAN ONT MANIFESTÉ AVEC DÉTERMINATION LEUR OPPOSITION A CE QUE LES DÉCHETS DE L'ONTARIO SOIENT ENFOUIS DANS LEUR SECTEUR.

PS : J'AIMERAIS QU'ON ARRÊTE DE PARLER DE REDEVANCES OU DE COMPENSATION, POUR LES CITOYENS OU POUR LES VILLES CONCERNÉES.

DES REDEVANCE OU COMPENSATION NE SERONT JAMAIS ASSEZ ÉLEVÉES POUR ACHETER LA DÉGRADATION DE NOTRE QUALITÉ DE VIE ET SURTOUT DE NOTRE SANTÉ. LA GUÉRISON D'UN CANCER NE S'ACHETE PAS.

IL EST TRÈS DÉCEVANT MME LA PRÉSIDENTE DE CONSTATER QU'APRÈS AVOIR TRAVAILLÉ TOUTE UNE VIE POUR SE PAYER UNE MAISON CONFORTABLE ET UN ENVIRONNEMENT SAIN ET AGRÉABLE POUR FINIR SES JOURS DANS LA PAIX ET LA SÉRÉNITÉ AVEC SA FAMILLE, DE PENSER QUE CETTE PAIX ET CETTE SÉRÉNITÉ SERONT ANÉANTIES PAR UN TEL MÉGA-PROJET.

MERCI

  
GEORGES LARIVÉE